

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Décembre 2023



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-5
Appel à cotisation	5
Pourquoi payer sa cotisation ?	6-7
BAMC : nouvelle session 2023-2024	8-10
BAMC : Cadettes, Cadets de la session 2023-2024	11-12
BAMC : cérémonie du 11 novembre	13-14
BAMC : Participation à l'Ex NEO le 22 novembre	15-16
Courrier du Palais Royal	17
Vœux du CRMRLg	18
Migration de BelADL	19
Les nouvelles vérifications de sécurité	20-22
Coup d'œil dans le rétroviseur	23-27
Samedi 14 novembre : tir police	28-29
Samedi 18 novembre : Repas de Corps-Ladies Night	30-31
Jeudi 23 novembre : Assemblée générale du CRMRLg	32-35

Activités à venir :

Rendez-vous en 2024 pour le 90^e anniversaire du CRMRLg !

Le Petit Mot du Président

*Lt-Col Jean-François DOHOGNE
Président*

Depuis septembre, les enfants sont rentrés à l'école, la majorité des actifs ont repris le chemin du boulot et tout le monde se retrouve maintenant avec en point de mire : les Fêtes de fin d'année !

Il n'a pas fallu attendre Halloween pour qu'un théâtre se rappelle à notre bon souvenir : Israël et la bande de Gaza dont on parlait relativement peu depuis l'entrée en guerre de la Russie en Ukraine... La manière dont cette opération terroriste de grande ampleur a été menée dès le 07 octobre 2023 restera longtemps dans les mémoires. Elle n'est pas prête à se terminer, en dépit des efforts des deux parties d'évaluer favorablement (entre autres choses sur le plan de la libération des otages).



Quand on n'y pense plus, on finit toujours par se faire rattraper par ses vieux démons. Et de démon, un autre se rappelait à nous, dans les rues de la capitale le 16 octobre dernier, avec un acte de terrorisme éhonté perpétré sur des supporters suédois en déplacement chez nous... Je pense que ce qui a été le plus marquant, c'est la dimension internationale de ces meurtres gratuits.

Où en sommes-nous dans tout cela ? Quel monde se prépare à nous ? Dans DEUX petites semaines, nous serons à Noël ? Quelle trêve ? Quels rêves pour demain ? Quelle direction prendre sur le plan sécuritaire ? Et la Réserve ?

Je n'épiloguerai pas sur les DEUX conflits importants qui drainent nombre de malheurs et qui divisent les opinions en fonction de leurs actualités propres. Nous n'en sommes pas maîtres à notre niveau, nous devons certes suivre leur évolution et nous montrer vigilants quant à leurs impacts collatéraux inévitables (aussi chez nous - Réveil de l'anti-sémitisme et du terrorisme à caractère religieux, exacerbation des extrêmes qui ne manquent pas d'utiliser les fibres sensibles de nos concitoyens en manque de repère).

Ce 29 novembre, l'Institut Royal de Sécurité et de Défense (IRSD) organisait une conférence (reportée du 16 octobre) où Madame l'ambassadrice Delphine PRONCK (NED), Présidente du Comité Politique et de Sécurité de l'Union Européenne nous présentait l'avenir de la défense de l'Europe et en Europe. Elle citait par ailleurs les QUATRE grands axes de préoccupations actuelles sur ce plan : 1. La menace hybride, 2. Les extrémismes, 3. Les dangers inhérents aux nouvelles technologies de communication, 4. Le réchauffement climatique.

Qu'en est-il de la Réserve, de notre Réserve dans tout cela ? ...Un chantier en re-construction.

En 1993, était appelée la dernière levée de miliciens, ceci faisant suite à la suspension des lois sur la milice par le gouvernement dès 1992 : considérant DEUX générations plus tard, la société évolue et pousse la roue du temps inlassablement.

D'une armée de masse incombant à la population civile par le biais du service militaire, nous nous sommes tournés vers une armée de métier. A l'époque du service militaire, il était peu nécessaire de faire publicité pour la carrière, en général la milice en était un solide vivier (milice qui était le fond de commerce de la Réserve militaire, celle-ci restant liée par catégories à l'aspect sécuritaire militaire du pays).

A l'instar de l'obligation liée au droit de vote dans notre pays, d'office la masse participait et cela était/semblait naturel. Les réservistes actifs, restaient engagés par la voie du serment, de l'idéal, ou d'autres raisons familiales, sociales, morales,

La Réserve d'aujourd'hui fait l'objet d'un appel, ce sont les Forces Armées qui sollicitent la population à se joindre à l'effort sécuritaire militaire (aussi bien pour la Réserve que pour l'active, se tournant pour cela sur les compétences) et pour cela elles doivent passer par des moyens utilisés par tous les autres acteurs de notre société : la publicité.

En soi, il n'y a pas vraiment un conflit générationnel au sein de la Réserve, mais une approche diamétralement différente entre une génération qui donne volontairement à une institution à laquelle elle adhère et une génération qui donne parce qu'elle est sollicitée (et à laquelle on a fait des promesses de considération équilibrée - « statut réserve = statut active »).

En deux générations, il faut dire que notre société a bien évolué, le monde de 1990 n'a plus rien à voir avec le monde de 2020. Malgré tout, l'ancienne et la nouvelle génération doivent mettre tout en œuvre pour se comprendre et poursuivre un effort essentiel dans notre société : porter le devoir sécuritaire commun. Ceci est possible par cette capacité de résilience propre au caractère militaire.

Je vous laisse à penser sur ces quelques éléments importants qui doivent nous aider à comprendre et à soutenir la nouvelle réserve dans son maintien, dans son développement et dans son évolution.

Plus loin, je vous laisse découvrir la large part faite aux BAMC's, carte de visite de la Réserve liégeoise. Ce beau projet qui est à mettre modestement en parallèle aux projets « 7^{ème} Technique de Qualification » et « Défense et Sécurité ». Un joli coup d'œil dans le rétroviseur et un condensé de notre dernière activité de tir.

Après des agapes agréables et conviviales, nous étions en AG le 23 novembre dernier et où le Comité était reconduit. Merci aux membres qui ont fait le déplacement et qui ont pu bénéficier de l'excellente présentation de notre ami le Cdt Michel Ringlelet sur le projet « Défense et Sécurité ».

2024 nous attend, avec en point de mire, au niveau de notre association, un événement à ne pas manquer : notre 90^{ème} anniversaire ! Quelques idées doivent encore mûrir et trouver le chemin de la réalisation, vous serez mis au courant en temps et en heure.

Bonne lecture !



*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes Militaire
de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2024** de
16,00 € sur le compte

IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Cotisation 2024, Nom et Grade

Pourquoi payer sa cotisation ? Les avantages d'être membre actif

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Payer sa cotisation est une étape essentielle pour de nombreuses organisations, associations, cercles et clubs. Cela permet de soutenir financièrement leur fonctionnement et de garantir leur pérennité.

Soutenir le Cercle :

En payant votre cotisation, vous contribuez directement au financement du Cercle. Cela permet de couvrir les frais de fonctionnement, tels que l'organisation d'activités, l'achat de matériel et le paiement des assurances. Votre contribution financière est essentielle pour maintenir le Cercle en activité et lui permettre de réaliser ses missions.

Accès aux services et avantages exclusifs :

En tant que membre actif ayant payé sa cotisation, vous bénéficiez d'avantages exclusifs. Cela peut inclure l'accès à des services spécifiques, comme des formations, des événements. En payant votre cotisation, vous investissez dans votre propre expérience au sein de l'organisation et vous pouvez profiter de ces avantages réservés aux membres.

Participation aux décisions :

En étant membre actif et en payant votre cotisation, vous avez le droit de participer aux assemblées générales et aux prises de décisions importantes de l'organisation. Cela vous donne une voix et vous permet d'influencer les orientations et les actions de l'organisation. Votre cotisation est donc un moyen de vous impliquer activement dans la vie du Cercle.

Renforcement du réseau :

En rejoignant le Cercle et en payant votre cotisation, vous avez l'opportunité de rencontrer d'autres membres partageant les mêmes intérêts ou objectifs. Cela favorise le réseautage. En participant aux activités et aux événements organisés par le Cercle, vous pouvez nouer des liens précieux et bénéficier de nouvelles opportunités de collaboration ou d'échanges.

Accès à des ressources et informations :

En payant votre cotisation, vous avez accès à de nombreuses ressources d'information qui peuvent vous aider dans votre domaine d'intérêt ou de travail. C'est une source précieuse d'informations et de connaissances.

Votre cotisation 2024 de 16 € au compte du Cercle Mil Res Liège (Rue St Laurent, 79 à 4000 Liège) IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1 (avec en communication : Nom, prénom, grade)

Payer sa cotisation est bien plus qu'une simple obligation financière. C'est un moyen de soutenir activement une organisation, de bénéficier d'avantages exclusifs, de participer aux décisions et de renforcer son réseau. En investissant dans votre adhésion, vous investissez également dans votre propre développement personnel et professionnel. Alors, ne sous-estimez pas l'importance de payer votre cotisation et profitez pleinement des avantages d'être membre actif.

Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

Avec le logiciel HRM, votre DAES (ex-CSM) est votre
réfèrent de base.

Vous devez suivre vous-même votre dossier pour
confirmer certaines opérations.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires !

Belgian Army-Medical Cadets – Nouvelle session pour les Cadets de Liège

*Cdt Lambert L'HOEST
S3 BAMC*

Depuis 2018, nous proposons aux jeunes de la province intéressés par le département de la défense de s'initier, pendant une année scolaire, aux exigences de la vie militaire. En plus de cette formation, les Cadet(te)s reçoivent la formation débouchant sur le Brevet Européen de Premier secours (BEPS).

Initialement, notre dénomination était les Belgian Defence Cadets avec comme écusson :



Pour diverse raison, il nous a été demandé de modifier cette dénomination. Cette transformation a débouché sur le nouveau nom et nouvel écusson :

Belgian Army & Médical Cadet



Ce changement est plus cohérent et insiste davantage sur nos spécificités vis-à-vis des autres Corps de Cadets belges.

Précédemment, afin de recruter une vingtaine d'étudiants de 5^{ème} ou 6^{ème} secondaire, nous distribuions des flyers dans les écoles. Cette année, cela ne fut pas nécessaire. En effet, via le site, nous avons récolté une septantaine de pré-inscriptions (17 F – 55 M) venant de diverses provinces.

Après un tri basé sur la situation géographique et l'âge, nous avons invités 32 (6F-26M) jeunes à notre journée de sélection le samedi 23 septembre dans nos locaux de Saint-Laurent.

1. A l'heure de passage prévue reçue par mail, les candidat(e)s Cadet(te)s se présentent au bureau afin de remettre les divers documents demandés : attestation scolaire, certificat de Bonne vie et mœurs, copie de la carte d'identité, certificat médical, photos d'identité, ...



2. Photo par le CDT d'Avi Michel RINGLET afin de créer le trombinoscope bien utile
3. Essayage des tenues organisé par notre S4 l'Adjudant-Chef Olivier LOUWET
4. Test physique : Side Bridge G & D, abdominaux et pompes, encadré par notre Team EPS composé du CDT Paul SCIMAR, du CDT d'Avi

Philippe REYNOLDERS et du LT Thomas PAYON. Les résultats obtenus semblent légèrement meilleurs que ceux des sessions précédentes.



5. QCM pendant 45 minutes. Les résultats sont dans la moyenne
6. Lettre de motivation encadrée et corrigée par les épouses de Michel et Lambert : Saïda et Corinne.



7. Entretien de 20 questions de tout type orchestré par le CDT Eric MARCOTTY. Vu la stature de notre ami, c'était un peu la « Stress Room »
8. Fin du parcours

Après correction et délibération, nous avons gardé les 22 candidats (3F-19M) présents le jour de la sélection.

La levée 2023-2024 est prête et motivée pour commencer les journées de formations.



Cadettes, Cadets de la session 2023-2024

Cdt Lambert L'HOEST
S3 BAMC



C'est donc 22 jeunes qui se sont présentés dans nos locaux de Saint-Laurent le premier jour. Ils semblent motivés, polis, intéressés et attentifs. Notre S4 l'Adjudant-Chef Olivier LOUWET est présent pour les équiper. Ils reçoivent leur tenue et quelques équipements supplémentaires qu'ils enfilent ou qu'ils rangent dans leur armoire. Les sourires sont sur tous les visages et l'enthousiasme bien présent. La session 23-24 est lancée.

Lecture du règlement avec signature pour agrégation, cours théoriques sur la Défense et ses composantes, apprentissage des grades, entraînement au Drill en prévision du 11 novembre sans oublier le secourisme et les séances de sport. Avec l'ensemble des instructeurs, nous les préparons au mieux.

C'est ainsi que le lundi 30 Oct, ils ont été largement informés pendant 2 heures au Centre d'Information de LIEGE. Un Sous-Officier de carrière a ainsi pu répondre à plusieurs questions qu'ils se posaient déjà.

Autre activité incontournable en début « d'année » est la cérémonie du 11 novembre à la colonne du Congrès à Bruxelles en présence des plus hautes autorités et de sa Majesté le Roi Philippe. En plus du détachement militaire avec un peloton par composante, les Cadets de la Marine, les Cadets de l'Air et les BAMC ont eu le privilège d'y participer. Cela a demandé un entraînement



au Drill assez intensif. Cette journée a marqué les esprits comme vous pouvez le lire dans l'article qui suit, écrit par un cadet.

Une autre opportunité s'est offerte à nous cette année. En effet, l'Adjudant Para Cdo Cédric GARDIEN (fils de Charles) nous a invité à participer comme « expatriés » à un exercice d'entraînement NEO (**N**on-combattant **É**vacuation **O**pération) pour candidat en cours de formation.

Une fois les détails logistiques réglés, la grande majorité des Cadet(te)s se sont portés candidat(te)s. Ce fut pour nos jeunes l'occasion de vivre de l'intérieur un exercice militaire. Comme vous le lirez de la plume d'une cadette, l'expérience fut largement appréciée et nous serons invité à un exercice similaire en juin.



Comme vous pouvez le constater, les journées sont bien remplies. D'autant plus que le TEAM SPORT emmené par la CDT Paul SCIMAR n'est pas en reste d'imagination pour « remuer » les Cadet(te)s. Course, hébertisme, transport de blessés, jeux de cohésion et j'en oublie. Ce que je vois et entends en fin de journée, ce sont des Cadets ravis du moment passé ensemble au

« contact » avec la vie militaire qui les tente.

Et ce n'est qu'un commencement.

Toutes les informations au jour le jour sont disponibles sur notre site www.crmrlg.be et largement racontées dans notre revue « le ban ».



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

BAMC – Cérémonie du 11 novembre à Bruxelles

*Ethan GODIN
Cadet 2023-2024*

Chaque année, une cérémonie d'hommage au soldat inconnu, est organisée à la Colonne du Congrès à Bruxelles avec la présence de Sa Majesté le Roi à la Cérémonie du Soldat Inconnu. Nous, les Belgian Army & Medical Cadets, avons été invités à participer à cette commémoration.

Nous sommes arrivés le matin à Bruxelles pour nous préparer à marcher jusqu'à la Colonne du Congrès et ensuite participer à la cérémonie.



Ce fut une magnifique expérience de défilé et de participer à ce jour précieux pour l'histoire de notre pays. Nous avons pu voir sa Majesté le Roi qui a tenu à saluer les troupes militaires présentes sur place.

Ensuite les vétérans ont défilé et l'émotion était présente car ces Hommes représentent la liberté et le patriotisme à l'état pur et ils ont défendu notre pays avec acharnement jusqu'au dernier jour.

Quand la brabançonne a retenti les frissons étaient là, cet hymne représente le peuple et l'union belge !

Par la suite nous avons défilés devant les tribunes et ce fut un moment magnifique qui restera gravé dans la mémoire de chacun de nous.



Pour le repas de midi, nous nous sommes rendus à l'ERM (École Royale Militaire). Ce fut encore une fois une expérience formidable et qui a fasciné certains et intéressé les futurs candidats officiers.

Cette cérémonie est très important pour nous les belges, car elle représente l'essence même de notre devise, les soldats belge se sont battus corps et âmes pour notre pays et nous sommes dans le devoir d'honorer leur mémoire !

Pour finir, ce jour restera graver à jamais en nous en tant que futures militaires. Cette expérience nous a montré ce que s'est de servir son pays !



BAMC – Participation à l'Ex NEO – Me 22 Nov 23

Morgane KRAWINCKEL
Cadette 2023-2024

L'arrivée au quartier Saint-Laurent était prévue entre 12h30 et 13h00 afin que tout le peloton se prépare pour le départ en bus militaire, dans les environs de 13h00.

Nous étions 20 participants à cette activité, le trajet était donc séparé en deux bus, 1 avec effectif de 15 personnes et l'autre de 5.

Arrivé à Bassenge nous avons patienté quelques minutes puis un briefing fut réalisé. L'activité pouvait donc commencer.

La première étape était que nous jouions de simples migrants voulant passer la barrière pour être à l'abri des coups de feu.

Celle-ci passée, nous patientons en file le temps que la fouille de chacun des sacs soit réalisée. Les garçons étaient eux aussi fouillés. Quant aux blessés, ils furent évacués dans une pièce à l'intérieur du bâtiment en attendant d'être soigné.



Une première partie de la salle d'attente était prévue après l'entrée, pour que chacun soit appelé à tour de rôle pour l'enregistrement des informations d'identité par l'un des militaires présents. Après cette étape nous étions redirigés vers une deuxième partie de la salle afin de patienter sous leur protection.



Une petite heure passée, nous montons en camion afin d'atteindre les environs d'Eben-Emael, là où des bateaux de sauvetages nous attendaient, mais des coups de feu retentirent. Nous sommes donc ramené en sécurité à l'intérieur du bâtiment, toujours dans la même pièce.

Peu de temps après nous tentons une deuxième tentative, une protection de plusieurs hommes était déployée autour de nous. Ce fut une réussite. Le trajet en camion n'a duré que peu de temps avant l'arrivée à la destination prévue.

Nous étions attendus par des militaires accompagnés de leurs bateaux de sauvetages pour nous ramener au bon endroit. Gilets de sauvetage enfilés, nous pouvions monter à bord. Un effectif de 12 personnes par bateau était fixé, le peloton était donc séparé en deux groupes, comme pour le reste des trajets. La vue avec le coucher de soleil était imprenable et le trajet mémorable. 15 minutes après nous sommes arrivés à bon port et vient donc pour nous, le retour jusqu'à Saint-Laurent.





Palais Royal

*Au Lieutenant-colonel e.r. J.-F. DOHOGNE
Président du Cercle Royal des Militaires
de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Le 21 novembre 2023

Monsieur le Président,

Les marques d'attachement que vous avez exprimées à l'occasion de la Fête du Roi ont été fidèlement transmises à leur Haut Destinataire.

Au nom de tous les membres de la Famille royale, Sa Majesté le Roi me charge aujourd'hui de l'honneur de vous adresser Ses plus chaleureux remerciements pour ce témoignage de loyauté et de dévouement à la Belgique.

Puis-je vous demander, en Son nom, de transmettre la gratitude du Roi à toutes celles et ceux dont vous vous êtes fait l'interprète ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Thierry VANDEVELD, Dr Ir
Général
Chef de la Maison Militaire du Roi*

*Le lieutenant-colonel Jean-François DOHOGNE,
Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège, ainsi que les Membres du
Comité vous souhaitent*



Migration de BelADL

RESERVE Flash
2023/26



Le 17 Nov 23, la méthode Direct Login dans BelADL pour les utilisateurs de CDN sera mise en œuvre (note HRC 23-50134280).

Les utilisateurs de BelADL ont jusqu'au 01 Jan 24 pour migrer leur compte BelADL actuel. Les personnes désireuses de garder un compte externe doivent en faire la demande.

Afin de conserver l'historique de votre compte BelADL actuel lors du passage à cette nouvelle façon de vous connecter, vous devez choisir de faire une migration de votre compte BelADL actuel, afin qu'il soit lié à votre compte CDN. Cela est nécessaire pour que les utilisateurs puissent suivre leurs certificats, résultats de tests (p.e. vos résultats du JICCS de ces dernières années), cours, ... et pour les instructeurs de garantir qu'ils sont toujours propriétaires et qu'ils ont les droits sur leur(s) cours. Vous avez jusqu'au 1 Jan 24 pour effectuer la migration.

Suivre les étapes de migration sur :

<https://sway.office.com/iNnI0BZGsGME9YuC?ref=Link>

Informations sur les nouvelles vérifications de sécurité

Flash Défense
n° 07 – 6 novembre 2023



Chers collaboratrices et collaborateurs,

Suite à plusieurs incidents de sécurité survenus dans un passé récent, la Défense a identifié une série de points de travail qui ont été intégrés dans un plan d'action. Ce plan comprend notamment l'introduction de vérifications de sécurité pour le recrutement du personnel civil, ainsi que des vérifications de sécurité périodiques des personnels militaire et civil durant leur carrière. Dès son entrée en vigueur, la législation modifiée (« loi de classification ») permettra des vérifications de sécurité tous les cinq ans.

Par cette publication, nous souhaitons vous informer des conséquences de cette modification :

Qu'est-ce que cela signifie ?

L'extrémisme, le sexisme et le racisme n'ont pas leur place au sein de la Défense. Par conséquent, non seulement tous les candidats sont soumis à un contrôle de sécurité, mais l'ensemble du personnel de la Défense fera l'objet d'un screening tous les cinq ans (vérification périodique de sécurité).

En quoi consiste cette vérification ?

Cette vérification de sécurité est effectuée par le Service Général du Renseignement et de la Sécurité (SGRS) à l'aide d'un certain nombre de bases de données gouvernementales, y compris la base de données commune et les bases de données de la police. Celles-ci sont énumérées de manière exhaustive dans la loi de classification et son décret d'application.

Sur base des informations recueillies, un avis positif ou négatif est donné à l'employé (ou candidat). Un avis positif reste valable pendant cinq ans au maximum. Un avis positif peut également être accompagné d'une réserve avec limitation de validité. Il s'agit alors d'un avertissement pour la personne concernée.

À qui s'applique ce screening ?

Le nouveau système s'applique à l'ensemble du personnel de la Défense, civil et militaire, quel que soit son statut (statutaire, contractuel, personnel E-GOV de la Défense, militaire et réserviste). Aujourd'hui, les candidats militaires sont déjà contrôlés. Ce contrôle est désormais étendu aux candidats civils. L'introduction d'un contrôle périodique tous les cinq ans est une nouveauté pour tous.

Le personnel disposant d'une habilitation de sécurité valide n'est pas soumis à ce contrôle. En effet, une habilitation de sécurité n'est délivrée qu'à l'issue d'une enquête plus approfondie que l'enquête dont il est question ici.

Quand obtient-on un avis positif ?

L'objectif d'une vérification de sécurité est de vérifier que le collaborateur (potentiel) ne représente pas une menace interne pour la sécurité des installations et des équipements militaires, pour l'exécution des missions de la Défense et pour la sécurité des employés.

Cette évaluation est effectuée de manière transparente sur base de multiples critères (par exemple : condamnations pénales, appartenance à des organisations interdites, etc.) et la proportionnalité des faits ainsi que la récidive sont également prises en compte.

Quelles sont les conséquences d'un avis négatif ?

Pour les candidats à l'emploi, cela signifie l'arrêt de la procédure de candidature.

Le personnel de la Défense qui reçoit un avis négatif ne peut plus rester à la Défense, mais a la possibilité de rejoindre éventuellement un autre service public fédéral. En cas de refus, il est mis fin à l'emploi.

Existe-t-il une possibilité de recours contre un avis négatif ?

Vous pouvez introduire un recours contre un avis de sécurité négatif auprès de l'Organe de recours en matière d'habilitations de sécurité, de certificats de sécurité et d'avis de sécurité. Pour plus d'informations, consultez le site www.organederecours.be.

Pouvez-vous refuser un contrôle ?

Oui, une enquête de sécurité ne peut être effectuée qu'avec le consentement explicite de l'employé (ou du candidat). Vous pouvez également retirer ce consentement à tout moment en informant l'officier de sécurité. Pour les candidats, cela signifie l'arrêt de la procédure de candidature. Pour le personnel de la Défense, cela signifie la fin de l'emploi ou une éventuelle mutation vers un autre service public fédéral.

Qui a accès aux résultats du screening ?

Outre la personne concernée, seuls les agents du SGRS spécialement désignés à cet effet auront accès à ces informations. En cas d'avis négatif, cette décision est communiquée à la Direction Générale des Ressources Humaines (DG HR), au Chef de corps et au responsable de la sécurité de l'unité où vous travaillez. La DG HR, le Chef de corps et l'officier de sécurité ne sont pas informés des raisons justifiant l'avis négatif. Toutes les personnes ayant accès à ces informations sont tenues au secret professionnel.

À partir de quand ce règlement est-il d'application ?

Depuis le 10 juillet 2023, le règlement s'applique à tous les candidats à un poste à la Défense. Ceux-ci sont donc soumis, quel que soit l'emploi visé, à une vérification de sécurité depuis cette date.

Pour les collaborateurs qui travaillaient déjà à la Défense le 10 juillet 2023, le règlement n'est pas encore entré en vigueur. La loi prévoit que cela doit être fait au plus tard le 7 avril 2028.

Travailler à la Défense n'est pas un emploi, mais une mission. Cela signifie que nous fixons des normes de qualité élevées pour notre personnel, qui travaille quotidiennement pour assurer notre sécurité sur le territoire national et à l'étranger, conformément à nos valeurs et à nos normes. L'extrémisme, le sexisme ou le racisme n'ont pas leur place à la Défense et, ensemble, nous y veillons de près. L'introduction de cette nouvelle vérification de sécurité devrait donc permettre à la Défense de servir encore mieux notre pays et ses habitants.

Ludivine Dedonder
Ministre de la Défense

Michel Hofman
Amiral
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense

Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU

Vice-Président

Source : White Bison

Dès 1910, une plaine d'aviation est installée à Ans entre la rue des Français la rue de la Tonne.

En 1914, lors de la Première Guerre mondiale, les envahisseurs prennent possession de la plaine de Ans. Jugeant l'endroit peu approprié, ils se mettent en quête d'un autre site et jettent leur dévolu sur Bierset qu'ils aménagent jusqu'à la fin de la guerre et utilisent surtout l'aérodrome comme terrain de réparation et de transit entre l'Allemagne et le front.

Le 1^{er} mars 1920 l'aéronautique militaire au sein de l'armée belge est créée et commence alors la construction de la caserne De Cubber. Les premiers avions et le premier meeting militaire aérien sont organisés en 1922. Le 13 février, les premiers avions de l'aéronautique militaire belge prennent possession des nouvelles installations de Bierset-Awans. Ce sont les 10^e, 11^e et 12^e escadrilles, composant le V^e groupe de bombardement, équipées de Havilland DH.4, auxquels s'ajouteront des DH.9, dès le mois de juillet.



Havilland DH.4

Toutes les escadrilles disparaissent en 1926. Seules subsistent à Bierset les 1^{er} et 3^e escadrilles, elles restent au III^e groupe du 2^e régiment d'aéronautique.

En 1940, un premier hélicoptère est fourni à Bierset. Il s'agit d'un Cierva C30 A, autogire d'observation biplace, en évaluation, unique exemplaire en Belgique qui est détruit le 10 mai lors du bombardement de la plaine par des Do 17 allemands.

Les troupes allemandes s'installent sur la plaine et occupent la caserne lors de la Deuxième Guerre mondiale. Un immense treillis de camouflage la recouvre, la préservant ainsi des reconnaissances aériennes. L'activité aérienne est fortement réduite. Les Allemands effectuent quelques travaux d'aménagements.

En 1944 ont lieu des actions de la résistance belge à Bierset. La base est attaquée par un groupe local de résistants, appartenant au « Refuge Saumon ».

Bierset est occupé par le 42nd Group de la 9th US Army Air Force en 1944. Un pont aérien est créé entre la Grande-Bretagne et Bierset. C'est l'opération *Red Ball Express*. Plusieurs centaines de C-47 Dakota chargés de fûts de carburant s'y posent quotidiennement.



C-47 Dakota

Après la guerre, ce sont les civils qui donnent un nouvel essor à la base de Bierset, par la création de la Section aviation du Royal Motor Union.

Le premier Douglas DC-3 de la Sabena de la ligne Bruxelles-Paris fait escale à Bierset en 1947 et en 1950 est construite une base de l'OTAN. L'ancienne base étant trop exiguë pour les avions modernes,

elle est implantée sur le territoire de Bierset (Velroux) où depuis, elle se trouve. Elle est ouverte le 17 septembre 1953 en prenant l'appellation de 9^e Wing de chasseurs-bombardiers. Il est composé, à cette époque, uniquement de la 22^e sur F-84 E.

Le 23 août 1954 est créée la 26^e escadrille du 9^e Wing puis le 1^{er} octobre 1955, la 30^e escadrille du 9^e Wing.

Le 1^{er} juillet 1956, le 9^e Wing de chasseurs-bombardiers devient un Wing de chasse de jour. Il est équipé de Meteor F.8, venant de Chièvres, au mois de novembre. Le 1^{er} octobre sont reçus les premiers Hunter F.4 au 9^e Wing.

L'aéroport de Liège est fondé en 1957. Il sert un certain temps à un embryon de lignes civiles de la Sabena.

Le 15 mai 1957 la 30^e escadrille est dissoute. En juin, les derniers Hunter F.4 sont pris en charge par le 9^e Wing. Au mois d'août 1957, les derniers Meteor F.8 commencent à être remplacés par des Hunter F.6. À la fin de l'automne, le 9^e Wing est la première unité à être équipée entièrement de Hunter F.6.

Le 30 avril 1960 la 9^e Wing et les 22^e et 26^e escadrille sont dissous. Le 30 novembre s'installe le 13^e WETSA (Wing Engins Téléguidés Sol-Air), équipé de missiles sol-air MIM-3 Nike Ajax, avant son transfert à Düren, en Allemagne de l'Ouest en 1962, où il prend l'appellation de 13^e Wing Missiles (13^e W MSL).

L'Unité de support d'engins téléguidés sol-air (USETSA) est créée en 1962. Le 28 mai, le 9^e Wing d'engins téléguidés sol-air, futur 9^e W MSL est fondé. Cette unité regroupe le personnel du Groupe maintenance du 13^e WETSA et de la DSU du 9^e WETSA constitué à Bierset, et y reste jusqu'en 1965.

Le 1^{er} avril 1963 arrive la 42^e escadrille Recce (Reconnaissance), en provenance de Beauvechain équipée de RF-84F Thunderflash. Le 3 juillet 1967 sont livrés des T-33 du VSV (vol sans visibilité) venant de Chièvres.

Le 3^e Wing Tactique (3e W Tac) naît le 4 décembre 1968. En avril 1970 partent les T-33 du VSV (vol sans visibilité) vers Brustem et le 30 juin 1971, la 1^{er} escadrille arrive de Florennes avec les F-84F Thunderstreak et absorbe les RF-84F de la 42^e escadrille (42^e Esc). Le 19 septembre cette dernière part pour Florennes afin d'être équipée de Mirage V BR de reconnaissance. Le 15 décembre arrive la 8^e escadrille (8e Esc).



Le 27 janvier 1972 sont livrés les premiers Mirage V BA (ci-dessus) à la 1^{re} escadrille. En mai, le service des derniers RF-84 F est retiré.

La 42^e Esc Recce remplace la 1^{re} Esc en 1988 et le 24 novembre, la 42^e Esc Recce revient à Bierset remplacer la 1^{re} escadrille (1^{er} Esc) qui retournera à Florennes.

Le 15 mars 1989 la 1^{re} escadrille part pour Florennes et le 24 mars, la 8^e escadrille prend en charge les avions de la 1^{re} escadrille. Le 5 septembre 1989 le monument « Refuge Saumon » est inauguré en présence des plus hautes autorités civiles et militaires.

Le 15 juin 1990 est mise en place un missile Nike offert au 3^e Wing par les unités missiles de RFA. Elles avaient vu le jour à Bierset en 1960.

Le Mirage BA-08 est peint en bleu et blanc (Couleur de la 8^e Esc) en 1990 pour fêter ses vingt ans et présenté au public lors du meeting des 22 et 23 juin.

Grâce à leur équipement de guerre électronique Rapport II, les Mirage V auront l'honneur de participer, dans le cadre de l'OTAN, à la mission « Ace Guard » durant la guerre du Golfe. Déployés, dans le cadre de l'AMF (*Allied Mobile Force*) à Diyarbakır (Turquie), à 150 km de la frontière irakienne, ils y restent pendant deux mois et demi. À la mi-mars, retour à Bierset et nouvelle restructuration, avec la dissolution de la 8^e escadrille le 30 septembre.

Le 21 décembre 1993 la 3^e Wing Tactique est dissoute puis, en juin 1994 la 42^e escadrille de reconnaissance. La 255^e compagnie logistique est complètement installée. La base de Bierset est remise alors à l'aviation légère de l'armée de terre, et formé un groupement comprenant trois bataillons d'hélicoptères ainsi qu'une unité de Maintenance Light Avi.



Hélicoptère AGUSTA

Le 1^{er} janvier 2002, la dénomination force aérienne est abandonnée pour celle de Composante aérienne.

Le Groupement d'aviation légère prend la dénomination de Wing Heli au sein de la Composante aérienne le 1^{er} mars 2004.

Le gouvernement décide le déménagement du Wing Heli vers Beauvechain en octobre 2009.



Élément essentiel, incontournable, vital dans la formation continue de tout militaire, le tir est le point de passage obligé. Certes, il a bien évolué au cours des dernières décennies. Avant le début des années nonante et la chute du mur de Berlin, nous étions essentiellement entraînés à des tirs défensifs. Mais depuis, les missions de la Défense ont évolué ainsi que ses principes de base. Le principe de tir également. Il faut coller à la réalité et ce n'est pas la mission OVG (les militaires dans les rues suites aux attentats) qui va me contredire. C'est pourquoi, il faut s'entraîner et chaque militaire doit passer ses tests de tir annuellement afin d'obtenir son CQTAL et être opérationnel.

Depuis longtemps déjà, notre Cercle propose des tirs à ses membres organisé par le S3 le CDT Serge HENNIQUIAU. Souvenez-vous du tir mensuel à Droixhe avec sa compétition annuelle CDT MOUTON où j'étais estafette à moto pour ramener les points. C'est l'époque où on se relayait comme tireur ou pointeur dans la fosse. À la suite du rachat du Stand de Droixhe, par « Jupiler », nous avons organisé quelques tirs à ELSENBORN pour finalement utiliser le nouveau stand de SAIVE pour l'organisation du « Challenge CDT MOUTON ». Mais tout s'arrête (vers l'an 2002).

En 2011, le CDT Bruno VANDERVELDEN, Directeur de l'École de police de Liège, propose l'organisation d'une matinée de tir dans les installations du Centre de Maitrise de la Violence à Grivegnée.

Depuis, chaque année, en octobre, nous vous invitons à ce training. Oui, on peut considérer que c'est un entraînement, car même si l'approche et les missions ne sont pas similaires, les principes de bases sont identiques.

Prenons les règles de sécurités :

ABL :

- Toutes les **armes** sont toujours considérées comme chargées.
- Ne jamais pointer le **canon** de mon arme sur quelque chose ou quelqu'un que je ne veux pas atteindre.
- Le **doigt** est hors de la détente tant que les organes de visées ne sont pas alignés sur l'objectif.
- Être sûr de son objectif et de son environnement.

Police :

- A Arme
- C Canon
- D Doigt
- C Collatéral

Malgré son départ à la retraite, le CDT Bruno VANDERVELDEN a tout mis en œuvre pour que cette belle activité se poursuive. C'est ainsi qu'il me transmet les adresses mails des contacts à la police, les brouillons de demandes. Après les autorisations reçues, nous nous sommes rendus à Grivegnée pour les derniers contacts utiles. Les bases sont déjà posées pour l'année 2024. MERCI Bruno...



C'est donc à 0830 Hr ce samedi 14 Oct 23 que Jean-François, Michel, Jean, Josquin, Philippe, Elio, Geoffrey, Bruno et moi-même, nous descendons dans le stand pour un tir pistolet 9mm. Nous recevons l'arme, la gaine et le matériel de protection individuel. Nos moniteurs, Michel et Alexandre avec un savoir faire unique nous rappelle la tenue correcte de l'arme, les mesures de sécurité ainsi que les manipulations de base. Puis, toujours sous leur vigilance, nous exécutons les différents tirs proposés (tir en mouvement, tir de crise, ...). Et c'est vers midi que nous terminons cette super matinée à laquelle je ne peux m'empêcher de participer.

Vivement octobre 2024 pour la prochaine séance que j'espère partager avec vous.



Samedi 18 novembre : Repas de Corps-Ladies Night

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*





Jeudi 23 novembre : Assemblée générale du CRMRLg

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



L'assemblée générale statutaire de notre cercle s'est déroulée le jeudi 23 novembre 2023 à 18 heures 45 dans les installations du Cercle, rue Saint-Laurent, 79 à LIEGE ;

Cette manifestation a réuni les membres du Cercles qui se montrent toujours soucieux de la bonne marche de leur association et veillent attentivement au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

Déroulement de l'AG

Constitution du bureau

- Président : Lt Col Jean-François DOHOGNE
- Secrétaire : Cdt Bruno VANDERVELDEN
- Scrutateurs : Lt Col Jean-Claude DELHOUGNE & Med Sgt Bastien DEVET

Ouverture de l'AG par le Président :

C'est le Président, le Lt Col Jean-François DOHOGNE, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants, en remerciant les membres du Comité et les membres du Cercle d'être présents à cette réunion importante pour la vie de notre association.

Il demande ensuite une minute de silence à la mémoire des militaires de réserve et connaissances décédés durant l'année écoulée.

Rapport des Branches

Le président

- Conf IRSD
- Colloque IRSD (Avr)
- Commémoration Capitulation Liège (08 Mai)
- CIOR Helsinki23
- Fête Nationale Lg
- Commémoration Armistice Liège (09 Nov)

- Armistice MEF (11 Nov)
- Fête du Roi Lg (15 Nov)
- Bilan du Président pour 2023 :
- Belles activités proposées aux membres
- Belle représentation externe
- Situation des membres stables mais il faut recruter
- Présence plus que constructives à l'URNOR

Le Vice-Président – Cdt Serge HENNIQUIAU

- Tenue des permanences : trois matinées par semaine, lundi, mercredi & vendredi
- Animation des réunions mensuelles du Comité
- Gestion de l'impression et de l'expédition du Ban
- Relations avec le Commandement Militaire de la Province de LIEGE

Le S1 - Cdt d'Avi Michel RINGLET

- Gestion du courrier entrant et sortant
- Rapport des séances du Comité
- Relation avec notre concessionnaire d'occupation : la Province de LIEGE
- Tenue à jour des registres

Le S2/23 – CDT Lambert L'HOEST

Activités organisées

- Mar 23 : souper comité
- Avr 23 : Monument 10 Paras + Visite Culturelle
- Mai 23 : Memorial Day
- Jun 23 : Tir partenaires + Cocktail & Visite
- Jul 23 : Monument Géromont + Fête Nationale
- Sep 23 : BBQ des familles
- Oct 23 : Tir police
- Nov 23 : Repas de Corps + AG

Activités programmées

- Nous poursuivrons dans la même lignée

Belgian Army & Medical Cadets

- 75 intéressés via le site : 15 F & 60 M
- 33 sélectionnés (âge, études, localisation, ...) : 06 F & 27 M
- 22 Cadet(te)s : 03 F & 19 M
- Activités : Cours théorique, passage par le Centre d'information, sport, représentation le 11 Nov à BXL
→ à suivre sur le site CRMRLg et articles dans le Ban

Le S4 – Col Philippe ROUSSEAU

- Le nombre de cotisations perçues se maintient.
- Nous avons pu récupérer nos créances tant vis-à-vis des BDC que vis-à-vis de l'URNOR et de l'IMR.
- Le résultat est en léger bénéfice. Notre gestion reste équilibrée et notre petite épargne nous permet d'envisager sereinement notre nonantième anniversaire.
- Les finances restent saines et même positives.

Le S5 – Cdt Paul SCIMAR

Le BAN Dec 2022-Sep 23

- 200 pages au service de l'Info de nos membres
- Dec 2022 > 56 pg
- Mar 2023 > 52 pg
- Jun 2023 > 44 pg
- Sep 2023 > 48 pg
- Diffusion : 405 ex : papier (235) + e-mail (170)
- Merci aux auteurs pour leurs articles.

Le Site Web et mailing-list :

- Mise à jour continue du site suivant les activités
- Belgian Army & Medical Cadets
- Mailing-list : 170 contacts + Comité

Rapport des Commissaires aux comptes

Les Commandants Denis BROEDERS et Éric MARCOTTY ont fait rapport du contrôle des comptes du Cercle. Ils ont assuré à l'assemblée que les comptes sont impeccablement tenus et que toutes les dépenses ont fait l'objet d'un justificatif.

Approbation du bilan

Suite à l'avis des commissaires aux comptes, l'assemblée a approuvé les comptes et a donné décharge au S4 pour le mandat 2023-2024.

Cotisation 2024

Compte tenu de la bonne santé financière de la trésorerie, la cotisation sera maintenue à 16€

Élection des membres du Comité pour le mandat Nov 2023-Nov 2025

Tous les membres sortants et rééligibles avaient postulé et ont été réélus par l'assemblée

Le scrutin a été effectué à bulletins secrets dûment déposés dans une urne sous le contrôle des scrutateurs.

Il s'agit de :

Col Dominique DI DUCA

Lt Col Jean-François DOHOGNE

Cdt Serge HENNIQUIAU

Col Philippe ROUSSEAU

Cdt Bruno VANDERVELDEN

Fin de l'Assemblée Générale

Questions

Signature du PV de l'AG CRMRLg 2023 par le bureau

Clôture de la séance

Réunion informelle suivie de la conférence du Cdt d'Avi Michel RINGLET sur le projet « Defence & Security ».

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93
Site Web : www.crmrlg.be
Courriel : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES

Lundi, mercredi et vendredi
de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Pour la cotisation et la participation aux frais des activités
IBAN : BE73 0000 3936 8660

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

Commandement Militaire de la Province de Liège

Quartier Lieutenant Médecin Joncker - Rue Saint-Laurent 79 - 4000 Liège
Tél : 02.442.85.28

Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique a.s.b.l.

Quartier Prince Albert -Rue des Petits Carmes 24 Bte 1 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.23.38 - knvro.urnor@gmail.com

**Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique
a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert - Rue des Petits Carmes 24 Bte 2 - 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.23.37 - knuroo.urnsor@gmail.com

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm Hre Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).